

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA  
CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

**A. PROPOSITION :** Inscription de *Diomedea exulans* dans l'Annexe II.

**B. AUTEUR DE LA PROPOSITION:** Gouvernement australien

**C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION**

**1. Taxon**

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| 1.1. Classe                 | Aves   |
| 1.2. Ordre                  | Procellariiformes  |
| 1.3. Famille                | Diomedidae   |
| 1.4. Genre/espèce           | <i>Diomedea exulans</i> Linné 1758                               |
| Sous-espèce                 | <i>exulans</i> Linné 1758  |
|                             | <i>dabbenena</i> Mathews, 1929                                   |
|                             | <i>gibsoni</i> (voir Robertson et Warham 1992, Medway 1993)      |
|                             | <i>antipodensis</i> (voir Robertson et Warham 1992, Medway 1993) |
| 1.5. Nom(s) vernaculaire(s) |  |
|                             | Wandering Albatross (anglais)                                    |
|                             | Albatros Viajero (espagnol)                                      |
|                             | Albatros hurleur (français)                                      |

**2. Données biologiques**

**2.1. Répartition**

Récemment, des activités de reproduction ont été signalées sur 14 sites :

*D. e. exulans* - Géorgie méridionale (Royaume-Uni), île Marion, île du Prince Edward (Afrique du Sud), îles Crozet (3 sites), îles Kerguelen (France), île Macquarie, île Heard (Australie)

*D. e. dabbenena* - île Gough, île Inaccessible (Royaume-Uni)

*D. e. gibsoni* - île Auckland (Nouvelle-Zélande)

*D. e. antipodensis* - île Antipodes, île Campbell (Nouvelle-Zélande)

*D. e. exulans* lesquels sont marins et pélagiques. Ils se répartiraient sur une vaste zone dans l'océan Antarctique. Les données concernant leur déplacement obtenues à la suite d'études de bagues, de poursuite par satellite et d'observations de caractéristiques du plumage des oiseaux en mer indiquent que la plupart se déplacent vers l'Est dans un mouvement circumpolaire (Del Hoyo *et al.* 1992).

Les *D. e. exulans* des îles Crozet fouillent sur de grandes distances en utilisant les vents dominants comme source essentielle d'énergie (Jouventin et Weimerskirch 1990). Ils semblent utiliser deux stratégies distinctes pour fouiller à la recherche de nourriture- une combinaison de déplacements courts le long des côtes et de longs déplacements pélagiques - qui sont un compromis entre les exigences d'approvisionnement régulier des poussins et une économie de dépense d'énergie pendant leur recherche de nourriture sur de grandes distances (Weimerskirch *et al.* 1992). On a signalé des distances de 15 200 km pour un seul déplacement en vue de rechercher de la nourriture pendant l'incubation, des oiseaux volant à 80 km à l'heure pour parcourir jusqu'à 900 km par jour (Jouventin et Weimerskirch 1990). La plupart des bagues récupérées sur les oiseaux venant des îles Crozet proviennent de l'Afrique du Sud et de l'Australie, notamment des côtes de Nouvelle Galles du Sud où l'espèce est présente toute l'année (Weimerskirch *et al.* 1985, Weimerskirch et Jouventin 1987).

La récupération d'oiseaux bagués en Géorgie méridionale montre que ces oiseaux sont le plus souvent trouvés autour de l'Australasie et de l'Amérique du Sud (30° - 40° S, du sud du Brésil au nord de l'Argentine). La poursuite par satellite et les études sur l'utilisation du temps montrent que lorsque les mâles prennent en charge le ravitaillement des poussins vers la fin de leur élevage, les femelles peuvent voler d'une seule traite de la Géorgie méridionale au Brésil tout en fouillant (Prince *et al.* 1992). Les mâles des îles Crozet ont tendance à fouiller dans les eaux de l'Antarctique (50° - 60° S) tandis que les femelles se rencontrent plus souvent dans les eaux subtropicales et offshore (35° - 45° S) (Weimerskirch et Jouventin 1987). De même, les femelles de l'île Macquarie et de la Géorgie méridionale fréquentent des zones plus septentrionales que les mâles (Croxall et Prince 1990, Prince *et al.* 1992, Battam et Smith 1993).

La récupération de bagues montre que les oiseaux qui se réunissent au sud-est de l'Australie sont des oiseaux qui proviennent de Nouvelle-Zélande, île de Macquarie, îles Crozet, Kerguelen, île Marion et Géorgie méridionale (Battam et Smith 1993). Les relevés de mouvements de l'île Marion montrent que la plupart des oiseaux vont et viennent entre les îles Crozet et les eaux australiennes et ces données fournissent une autre preuve indiquant une migration circumpolaire en direction de l'Est (Gartsbore *et al.* 1988).

Cependant, il est vraisemblable que les populations de *D. exulans* n'entreprennent pas toutes des déplacements aussi vastes. Des données limitées provenant de l'île Gough (sous-espèce *dabbenena*) indiquent que ces oiseaux sont limités à la partie sud-est de l'Atlantique et aux eaux côtières de l'Afrique australe à des latitudes relativement élevées (Cooper 1988). De même, on pense que les populations de la Nouvelle-Zélande sont confinées au Pacifique sud et à la mer de Tasmanie (C. J. R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993).

## 2.2. Population

La population reproductrice est estimée à 20 600 couples qui se reproduisent chaque année, ce qui équivaut à environ 60 000 oiseaux adultes. Des 14 sites de reproduction, trois ont moins de 10 couples se reproduisant chaque année, trois ont moins de 1 000 couples et le reste a de 1 000 à 6 000 couples. La fiabilité des données d'enquête est généralement satisfaisante à l'exception de la population des *dabbenena* de l'île Gough (Gales sous presse).

Des déclin ont été observés dans les populations qui se reproduisent en Géorgie méridionale, à l'île du Prince Edward et dans deux sites des îles Crozet (Weimerskirch et Jouventin 1987, Croxall *et al.* 1990). Ces déclin ont été attribués à la mortalité due à la pêche et aux prédatons par les pêcheurs de phoques et de baleine (Croxall *et al.* 1984).

Les populations des îles Crozet ont augmenté à un taux de 4% par an au cours de la période 1986 - 1995 à la suite d'un déclin de 50% depuis 1970.

Sur l'île Macquarie des rapports anecdotiques laissent entendre qu'il y avait "un grand nombre" de *D. exulans* avant le tournant du siècle, mais qu'il ne restait en 1913 qu'un seul couple (Carrick et Ingham 1970). Depuis lors, la population est passée à 44 couples en 1967/68 et a décliné à nouveau pour atteindre 10 couples en 1995/96 (Gales and Brothers 1996).

La population de l'île Inaccessible dans le groupe Tristan da Cunha a été de deux à trois couples pendant les 50 dernières années après avoir décliné de plusieurs centaines du fait de la prédation par les cochons sauvages (Ryan *et al.* 1990). Les changements survenus dans les populations de la Nouvelle-Zélande sont inconnus car il n'existe aucun rapport fiable qui permettraient de comparer les dernières données de recensement (Walker *et al.* 1991, C. J. R. Robertson comm.pers. chez Gales 1993).

Il est prouvé qu'il existe des extinctions locales dans certains sites de reproduction. La reproduction a été observée pour la dernière fois aux Malouines en 1959 lorsqu'on pense que la pression humaine a entraîné la disparition de l'espèce (Woods 1988 dans del Hoyo *et al.* 1992). Historiquement, des *D. exulans* étaient également présents sur l'île principale du groupe Tristan da Cunha mais ont été pratiquement exterminés au tournant du siècle (Watkins 1987). Sur l'île Heard un couple de *D. exulans* a été observé se reproduisant en 1980 (Johnstone 1982) mais aucune autre reproduction n'a depuis lors été observée sur ce site.

La reproduction est bisannuelle (lorsqu'elle a lieu). La plupart des oeufs sont pendus entre décembre et février, les oeufs sont couvés pendant 11 semaines environ, les poussins voient le jour en mars-avril et ont leur plumage d'adulte 40 semaines plus tard entre novembre et février. L'âge moyen de la première reproduction est de 11 ans environ.

### 2.3. Habitat

Principalement marin et pélagique. Les nids sont habituellement en groupes dispersés sur terrain plat ou en pente douce. On signale également des nids sur des pentes raides couvertes de touffes d'herbe. Un oeuf unique est pondu dans un nid conique fait d'herbes arrachées et de boue.

### 2.4. Migrations

Les déplacements pélagiques sont examinés ci-dessus sous le titre Répartition.

## 3. Menaces

### 3.1. Persécutions directes

La principale menace envers les *D. exulans* est la mortalité résultant de la pêche commerciale et notamment de la pêche avec de longues lignes.

Les *D. exulans* et autres grands oiseaux de mer sont pris et tirés par les hameçons des longues lignes lorsqu'ils essaient d'attraper les appâts et les rejets provenant des bateaux de pêche (Croxall *et al.* 1990, D. Brothers 1991).

Les *D. exulans* courent particulièrement des risques car c'est une des espèces les plus agressives dans la concurrence pour attraper les appâts sur les longues lignes et ils sont donc plus susceptibles que d'autres d'être capturés (Brothers 1991). En outre, les études de déplacements ont montré que les *D. exulans* sont pratiquement en contact toute l'année avec les flottes de bateaux de pêche utilisant des longues lignes et que la tendance des femelles adultes et des jeunes à fouiller dans des eaux situées plus au nord leur ferait courir de plus grands risques qu'aux adultes mâles (Prince *et al.* 1992, Weimerskirch 1992). Ceci va dans le sens des taux de mortalité plus élevés de femelles adultes dont il est fait état par rapport aux mâles et du faible taux de survie des albatros errants immatures. Le modèle démographique de Croxall *et al.* (1990b) indique que la réduction du nombre de jeunes est un facteur significatif contribuant à la diminution de la population en Géorgie méridionale. Les auteurs concluent qu'avec des taux annuels de mortalité estimés à 2/3% pour les adultes et 14/26% pour les jeunes de la population de Géorgie méridionale, la pêche aux longues lignes est largement responsable du déclin de la population.

L'importance de la menace provenant de la pêche aux longues lignes dans les mers australes a été estimée par Brothers (1991) qui a fait une extrapolation à partir des taux de prises accidentelles de *D. exulans* (22% des oiseaux pris) sur les bateaux japonais pêchant avec de longues lignes au large de l'Australie pour arriver à la conclusion qu'environ 9 600 *D. exulans* sont tués chaque année par cette seule flotte de pêche. La prise accidentelle d'albatros par la pêche aux longues

lignes dans le sud de la Nouvelle-Zélande (une coentreprise japonaise/néo-zélandaise) avait un taux de prise accidentelle de *D. exulans* similaire (23%).

La pêche japonaise au thon à l'aide de longues lignes qui se pratique dans le monde entier s'est accrue d'une manière significative au cours des 20 dernières années et est maintenant le système de pêche aux longues lignes le plus important dans le monde (Brothers 1991, Bergin et Haward 1991). Les bateaux japonais pêchent surtout au nord de la convergence subtropicale et dépendent étroitement de l'océan Pacifique bien qu'ils soient toujours très présents dans l'océan Indien et que leur présence décline dans l'océan Atlantique (Bergin et Haward 1991). La répartition des prises accidentelles d'oiseaux, décrite par Brothers (1991), fait état de hauts niveaux d'interférence dans les trois océans.

On constate un développement de la pêche au thon à l'aide de longues lignes au sud du Brésil qui a un problème avec les prises accidentelles d'oiseaux de mer. Vaske (1991) signale que 70% des albatros tués étaient des *D. exulans*. Les oiseaux pris dans les eaux du nord de l'Argentine et du sud du Brésil viennent surtout de la Géorgie méridionale (J. P. Croxall comm. pers. chez Gales 1993). On a également signalé qu'en Uruguay des bateaux de pêche au thon tuaient 200 albatros par jour dans la même région (Vaz Ferreira comm. pers. à J. P. Croxall chez Gales 1993).

En 1988-89 une campagne de pêche russe au "Patagonian toothfish" (*Dissostichus eleginoides*) a débuté près de la Géorgie méridionale. Cette pêche a entraîné la mort d'albatros et en 1991/92 des bateaux chiliens et bulgares se sont joints à la pêche (Scientific Committee of CCAMLR 1990, 1992, Dalziel 1991).

Chacune de ces flottes de pêche opère dans des zones où se trouvent également des populations de *D. exulans*. L'évaluation de l'ampleur de la menace exige la surveillance de la démographie et des résultats de la reproduction de la population, ainsi qu'une meilleure connaissance de l'incidence des activités de pêche, par exemple la quantification des taux de prises d'oiseaux et l'identification de l'âge et de la provenance des oiseaux tués. La situation des populations dépend de la répartition dans l'espace et dans le temps des activités de pêche aux longues lignes. Le rétablissement de la population de Crozet a été associé à un déplacement des activités de pêche aux longues lignes hors des zones de nourrissage des oiseaux (Weimerskirch, sous presse).

Il semble qu'il y ait quelques différences entre les sous-espèces en ce qui concerne leur vulnérabilité aux prises accidentelles. La plupart des *D. exulans* pris par des bateaux de pêche aux longues lignes dans le sud de la Nouvelle Zélande avaient le plumage caractéristique des populations des îles Auckland et Antipodes (bien que deux oiseaux bagués provenant de Géorgie méridionale aient été également pris par ces bateaux de pêche). Parmi les oiseaux pris il y avait autant d'oiseaux des deux sexes (J. A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993). Cela peut refléter des mouvements plus localisés de la part des oiseaux néo-zélandais (limités à l'océan Pacifique et à la mer de Tasmanie), par rapport aux populations de Géorgie méridionale et de Crozet.

Les autres menaces directes envers les *D. exulans* sont notamment les prises par les pêcheurs pour se nourrir dans l'océan Indien et sur les côtes de l'Afrique du Sud (Weimerskirch et Jouventin 1987). Ces oiseaux sont également tirés par les pêcheurs au large des côtes du sud-est de l'Australie (Tomkins 1985).

### 3.2. Destruction de l'habitat

Les cochons sont responsables du déclin de la population de l'île Inaccessible. Ceci peut avoir pour origine une perturbation ou une prédation.

### 3.3. Menaces indirectes

L'ingestion de particules de plastique par des *D. exulans* a été signalée en divers lieux, y compris en Géorgie méridionale, dans les îles subantarctiques de la Nouvelle-Zélande, dans les îles Marion et Gough (J. Cooper, J.P. Croxall, C.J.R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993). En Afrique du Sud, 4% d'un échantillonnage de *D. exulans* contenaient des particules de plastique (Ryan 1987) mais les effets sur les oiseaux en sont inconnus.

Les *D. exulans* semblent enclins à être dérangés par les activités humaines. On pense que ce fait a entraîné leur extinction aux Malouines en 1959 (Woods 1988 dans del Hoyo *et al.* 1992).

### 3.4. Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comprennent notamment les prises accidentelles par les bateaux de pêche mentionnées ci-dessus.

### 3.5. Exploitation nationale et internationale

Espèce signalée occasionnellement comme étant utilisée par les pêcheurs pour se nourrir.

## 4. **Situation et besoins de protection**

### 4.1. Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie y compris dans sa zone économique exclusive (à 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

L'Australie reconnaît la population de l'île Macquarie comme étant une sous-espèce distincte, *Diomedea exulans chionoptera*. Cette sous-espèce est inscrite dans la liste comme étant *en danger* sous la rubrique I de la *Loi sur la Protection des espèces en danger (1992)* (*Endangered Species Protection Act 1992*).

### 4.2. Protection internationale

Le *D. exulans* figure sur une liste au titre de l'Accord sur les oiseaux migrateurs entre le Japon et l'Australie (Japan-Australia Migratory Bird Agreement).

### 4.3. Besoins supplémentaires en matière de protection

Des recherches sont nécessaires sur la nature et l'importance de la mortalité due à la pêche aux longues lignes et autres opérations de pêche. Des méthodes destinées à réduire cette menace (telles que perches tori (oiseaux), installations de nuit, lignes lestées, engins de lancer d'appâts) ont été mises au point et devraient être correctement évaluées et appliquées dans chaque type de pêche. L'évaluation des méthodes destinées à réduire les menaces devrait prendre en considération les effets sur la prise des espèces visées car les mesures ne seront appliquées en haute mer que si elles n'ont pas de conséquences sur l'efficacité et l'économie de la pêche. Les mesures visant à réduire les menaces ne devraient pas augmenter la prise accidentelle d'autres espèces. La coopération et la collaboration nationales et internationales entre les patrons de pêche, les pêcheurs, les ornithologistes et les responsables des règlements devraient être encouragées.

Une plus grande couverture d'observateurs scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les bateaux pêchant en haute mer dans les Zones économiques exclusives des Etats de l'aire de répartition est nécessaire pour améliorer les données concernant les prises accidentelles,

## Proposition II/6

quantitativement et qualitativement. Actuellement, le rôle de la plupart des observateurs présents sur les bateaux est surtout d'enregistrer des données sur les prises d'espèces ciblées.

Dans la mesure du possible, les carcasses des oiseaux tués devraient être conservées pour en déterminer l'espèce, la provenance, l'âge et le sexe. Les oiseaux bagués devraient être signalés.

Si d'autres menaces persistent telles que le tir de *D. exulans* par les pêcheurs, il faudrait s'efforcer d'évaluer l'importance du problème. En outre, lorsque les mesures de contrôle pour la protection des oiseaux sur leur site de reproduction sont insuffisantes, des programmes de gestion réalistes et efficaces devraient être mis en place.

### 5. Etats de l'aire de répartition (\*Sites de reproduction)

- 5.1. Afrique du Sud\*, Australie\*, France\*, Nouvelle-Zélande\*, Royaume-Uni\*, Argentine, Brésil, Chili, Uruguay, Eaux internationales (océan Indien, océan Pacifique, océan Atlantique, mers australes)

Oiseaux errant dans l'hémisphère nord (y compris au Japon).

### 6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

### 7. Remarques supplémentaires

Collar *et al.* (1994). estiment qu'en matière de conservation *D. exulans* est *vulnérable*.

### 8. Références

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.